



Syndicat Mixte
Interdépartemental

SMIVAL

Bulletin d'information n° 27

Novembre 2015

GESTION DE CRISE

SE PRÉPARER POUR MIEUX GÉRER

Sommaire

Page 1

Le mot du Président

Pages 2 et 3

Les élus en première
ligne de la gestion
de crise

L'accès à
l'information pour
tous

Page 4

Les conduites à tenir
en cas d'alerte

Actualités



« La protection des populations compte parmi les missions essentielles des pouvoirs publics. [...] La sécurité civile est l'affaire de tous. Tout citoyen y concourt par son comportement. » La loi de modernisation de la sécurité civile appelle chacun à la plus grande prudence lors des événements extrêmes comme les inondations, les tempêtes.

Les catastrophes récurrentes sur le territoire national, telles que les récentes crues de la Côte d'Azur, confirment les enseignements des sociologues : en situation de crise, les populations risquent d'adopter de mauvais réflexes ou d'être dépassées par les événements. Les services de secours (pompiers, gendarmes, SAMU) sont alors là pour apporter leur aide en urgence et assurer la sécurité.

Dans ces situations, le rôle des Maires est d'informer, alerter, mettre à l'abri, assister les populations dès lors qu'elles sont mises hors de danger. Les 14 Communes de la vallée de la Lèze soumises à des risques majeurs ont élaboré leur PCS (Plan Communal de Sauvegarde) qui prévoit les actions menées par la Municipalité, sous l'autorité du Maire (panneautage, hébergement d'urgence...), en contact avec les services de la Préfecture qui peut, le cas échéant, déclencher le plan ORSEC (ORganisation des SECours).

Les Communes disposent ou préparent actuellement le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs). Consultez-le en Mairie pour vous renseigner sur les risques auxquels votre Commune est exposée.

Se préparer en amont pour être en capacité à gérer les crises est essentiel. C'est pourquoi le SMIVAL, les services des Préfectures, les services de secours accompagnent les communes et se coordonnent dans la préparation à la gestion de crise.

Mais la prévention des inondations ne saurait se réduire à la gestion de crise. C'est pourquoi le SMIVAL œuvre à la réalisation du programme PAPI dont plusieurs opérations ont pu redémarrer cette année. Ainsi les missions de maîtrise d'œuvre des aménagements ont été relancées : bassin de rétention du Mongéa au Fossat, digue de Lèze morte à Saint Sulpice sur Lèze, aménagement des berges du lac de Saint Ybars. Les deux enquêtes publiques pour la plantation de haies et la noue du Jacquart à Artigat sont maintenant achevées et la signature prochaine des arrêtés préfectoraux nous permettra de démarrer les travaux.

Le compromis d'espoir, approuvé en Comité de pilotage du PAPI Lèze le 27 février dernier, prévoit des actions sur l'ensemble des volets de la prévention avec des réalisations à court terme. Cette réorientation permet de préparer l'avenir et donne un cadre administratif et financier à notre politique de prévention des inondations et de gestion des milieux aquatiques en vallée de la Lèze.



Jean-Jacques MARTINEZ
Président du SMIVAL

S'organiser pour réagir : le Plan Communal de Sauvegarde Entretien avec Yves CADAS, Maire de Labarthe sur Lèze

Les Communes soumises à un risque majeur doivent élaborer leur PCS. En quoi cela consiste-t-il ?

« Le PCS est une organisation des moyens municipaux destinée à faciliter la gestion des situations de crise : sous la direction du Maire ou d'un adjoint, les élus et les moyens humains et techniques de la Commune sont mobilisés pour faire face à un événement extrême.

Lors de l'élaboration du PCS, la Commune dresse un bilan des risques majeurs auxquels elle est exposée. A Labarthe, nous avons identifié les inondations comme le principal risque majeur. Mais cette organisation peut aussi être utile en cas de fortes chutes de neige, de tempêtes ou d'accidents (gaz, circulation...) qui peuvent désorganiser la vie quotidienne.

La Commune liste l'ensemble des moyens dont elle dispose ou qu'elle peut mobiliser en urgence : les services publics, les agents du Centre technique municipal, le matériel et les véhicules, mais aussi les entreprises qui peuvent être réquisitionnées si besoin. La mobilisation de ces moyens est envisagée au travers de fiches réflexes, qui prévoient les cas les plus probables et permet d'anticiper au maximum pour

réduire la part d'improvisation, même si toutes les situations ne peuvent bien évidemment pas être imaginées. Un annuaire de crise permet de contacter rapidement les élus et les personnels.

Le PCS doit être mis à jour régulièrement. Nous l'avons fait l'an dernier pour intégrer les coordonnées des nouveaux élus. Il a d'ailleurs été présenté lors du Conseil Municipal du 4 novembre dernier. »

En cas d'inondation majeure de type juin 2000, combien d'habitants seraient touchés ?

« Chaque inondation présente des caractéristiques différentes. En juin 2000, une quarantaine de maisons a été touchée avec pour certaines jusqu'à 1,60 mètre d'eau à l'intérieur. Des quartiers entiers ont été isolés par l'étendue d'eau qui s'est formée sur le secteur aval de la Lèze et en bordure de l'Ariège. Environ 1800 habitants ont été impactés. Il a alors fallu leur porter assistance, les héberger, les ravitailler... c'est ce que prévoit le PCS. Un extrait de ce PCS a été distribué dans tous les foyers. Il est également disponible en Mairie. »

Se rencontrer pour échanger

La Commission Gestion de crise s'est réunie le 7 juillet 2015. Élus, services de la préfecture, pompiers, association de sinistrés, protection civile ont examiné l'ensemble des outils qui facilitent la gestion de crise et l'information du public.

Un état d'avancement a été dressé sur l'élaboration des plans communaux de sauvegarde (PCS) et des documents communaux d'information sur les risques majeurs (DICRIM). Les membres de la Commission ont pris connaissance des outils permettant de suivre l'évolution des crues sur la Lèze et des événements climatiques sur le territoire.

Nicolas CALMES, Conseiller municipal de Beaumont sur Lèze et Vice-président du SMIVAL, a déploré la disparition du site internet du SPC Garonne et des données locales de pluies qui y étaient diffusées.

Compte rendu sur www.smival.fr rubrique publications



Le petit lexique de la gestion de crise :

PCS : Plan Communal de Sauvegarde

PFMS : Plan Familial de Mise en Sécurité, c'est un PCS à l'échelle de l'habitation, réalisé par les membres de la famille

DDRM : Document Départemental des Risques Majeurs, réalisé dans chaque département, recensant tous les risques par commune

DICRIM : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, c'est la déclinaison communale du DDRM, consultable en mairie

PPRI : Plan de Prévention des Risques d'Inondation ou PPRN Plan de Prévention des Risques Naturels, définit les zones où le risque d'inondation impose des limitations dans les constructions et usage des lieux

SPC : Service de Prévision des Crues, en charge du réseau Vigicrues, il y en a 22 en France répartis sur le territoire

SCHAPI : Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations, basé à Toulouse sur le site de Météo-France, il pilote le réseau de la prévision des crues formé par les SPC

S'exercer pour s'améliorer

A l'initiative de la Préfecture de l'Ariège, un exercice d'alerte s'est déroulé le 17 octobre 2014 sur les cinq Communes d'Ariège soumises au PPR Inondation de la Lèze : Artigat, Le Fossat, Sainte Suzanne, Saint Ybars et Lézat.

Le débriefing réalisé l'après-midi au PC Crise de la Préfecture a permis d'identifier des pistes d'amélioration pour chaque Commune : tenir une main courante des actions, définir les moyens d'information des habitants exposés au risque, identifier les routes inondables qu'il faudra barrer à la circulation...

Ces exercices grandeur nature sont indispensables pour analyser le fonctionnement du PCS et en améliorer la mise en œuvre. Pour la vallée de la Lèze, il serait souhaitable que les préfectures d'Ariège et de Haute Garonne organisent un exercice interdépartemental.



Le PC de crise en mairie de Lézat a réuni les élus et les services de secours dans un jeu de rôles qui a duré toute la matinée.

L'ACCÈS À L'INFORMATION POUR TOUS

Pour que chaque citoyen soit acteur de sa propre sécurité, des outils grand public permettent de rester informé de l'évolution d'une crue ou d'un orage :



Météo France : vigilance.meteofrance.com

Édite les bulletins d'alerte aux phénomènes météo à risque : orages, inondation, neige...

Cette information est la plus relayée par les médias, radio et journaux télévisés. Les niveaux de risque (jaune, orange, rouge) sont donnés pour un département entier mais le bulletin consultable sur internet permet d'avoir des éléments plus précis sur la localisation du risque.

Météox : www.meteox.fr





Pour observer les images radar des pluies, avec une prévision à 3 heures.

Vigicrues :

www.vigicrues.gouv.fr



Site de référence pour les inondations de rivières : bulletin de vigilance de la Lèze et évolution en temps réel du niveau de la rivière aux trois stations automatisées de Pailhès, Le Fossat et Lézat. En fonction de ces niveaux et de la météo prévue, les prévisionnistes du SPC émettent un bulletin sur le modèle de celui de Météo France :

-  Rouge : risque de crue majeure, débordements généralisés
-  Orange : risque de crue importante, débordements sur les enjeux
-  Jaune : risque de petite crue, sans dommages significatifs
-  Vert : pas de vigilance particulière requise

Chaque cours d'eau surveillé a sa couleur : la Lèze et l'Arize sont groupées dans les bulletins de vigilance.

Répondeur téléphonique [0820 100 110](tel:0820100110)

(0,15 cts €/min + coût de l'appel suivant opérateur)

Un autre moyen de consulter les bulletins et niveaux d'alerte. Les codes stations à utiliser sont :

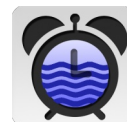
"328" pour Pailhès "330" pour Le Fossat

La station de Lézat n'est consultable que sur internet.

HydroAlarme

Cette application smartphone permet de consulter les bulletins de vigilance et niveaux d'eau des stations Vigicrues. Il est aussi possible de configurer des alarmes personnalisées, permettant d'avoir son propre dispositif d'alerte dans la poche !

Présentation et mode d'emploi sur www.smival.fr rubrique accès rapide.



Outil de références locales

En se basant sur les crues historiques et des modélisations des crues de la Lèze, le SMIVAL a créé un outil références locales permettant de suivre l'évolution d'une crue sur chaque commune traversée par la Lèze et d'avoir une idée de la vitesse et de l'ampleur du phénomène en cours.

Document et mode d'emploi sur www.smival.fr rubrique accès rapide.

Cartorisque : cartorisque.prim.net

Ce site permet de visualiser les secteurs d'une commune qui sont exposés au risque d'inondation ainsi que de consulter le zonage de l'éventuel Plan de Prévention des Risques Naturels qui s'applique sur les zones à risques.



LES CONDUITES À TENIR EN CAS D'ALERTE



Fermer les ouvertures, portes et fenêtres



Couper le gaz et l'électricité



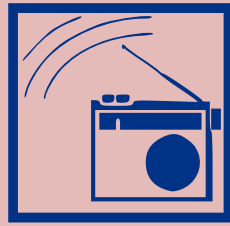
Monter à l'étage ou gagner un point haut, ne pas aller au sous sol



suivre les consignes d'évacuation des autorités



Ne pas téléphoner, laisser les lignes libres pour les secours



Ecouter les instructions à la radio :

- France Inter 87.9 FM, 101.7 FM, ou 162 GO
- France Info 105.5 FM, 105.7 FM ou 945 GO



Ne pas aller chercher les enfants à l'école, ils sont pris en charge



Ne jamais emprunter une route inondée

Des consignes locales peuvent s'appliquer (évacuation par quartiers, lieux de rassemblement...), renseignez vous auprès de la mairie de votre commune.

ACTUALITÉS

Travaux rivière

La nouvelle tranche des travaux d'entretien régulier de la Lèze a démarré fin septembre au Fossat. Une visite de chantier s'est tenue le 8 octobre en présence du Président du SMIVAL, Jean-Jacques MARTINEZ, et d'élus de la vallée.

Après un rappel des travaux engagés depuis 2006 (1,2 millions d'euros) et des modalités d'intervention adaptées à chaque secteur, les élus ont pris connaissance des travaux en cours cette année. Suite à la mise en concurrence, le marché a été confié à la SCOP Douctouyre, établie à DUN (09), pour un montant de 35 000 €HT.

« Choisir une société coopérative a été pour moi un intérêt supplémentaire de ce marché de travaux, a expliqué Jean-Jacques MARTINEZ, car ces salariés maîtrisent techniquement les travaux forestiers en rivière et sont aussi fortement impliqués dans la vie de leur entreprise ».

Le chantier se déplacera ensuite vers l'aval sur les communes de Sainte Suzanne, Saint Ybars, puis en Haute Garonne (Montaut, Beaumont et Lagardelle).

Notre équipe technique se tient à la disposition des riverains pour toute question relative à ces travaux : 05 61 87 38 49.



La Vallée de la Lèze a sa page Facebook

Restez connectés à nos actualités avec la page "Vallée de la Lèze" sur Facebook. Il suffit de cliquer sur *j'aime la page* pour s'abonner à notre fil d'information.



Scannez le QRCode pour nous retrouver directement sur votre smartphone

